

GRAND JEU « CONCOURS PHOTO LABORATOIRE LPC »

REGLEMENT DU JEU « Envoyez-nous vos clichés et gagnez un calendrier 2008 avec votre photo gagnante ainsi qu'un blouson d'équitation brodé à votre nom »

Du 15 Octobre au 31 Décembre 2007

1. La Société SANDERS DISTRIBUTION SAS - Centre d'affaires l'Odyssée - ZAC Cicé Blossac - BP CS 17228 - 35170 Bruz- immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 434 267 399 organise du 15 Octobre au 31 Décembre 2007, un concours national de photos intitulé « concours photo LABORATOIRE LPC » valable en France Métropolitaine uniquement. Ce concours a pour but de constituer une photothèque afin de réaliser ultérieurement d'autres actions de communication.
 - 1 blouson d'équitation brodé au nom du gagnant, d'une valeur indicative de 50€.
2. Cette opération est gratuite et sans obligation d'achat, ouverte à toute personne physique majeure capable résidant en France métropolitaine à l'exclusion des membres du personnel du groupe Glon et toute société organisatrice ou participante à la mise en place de l'opération, ainsi que leurs relations conjugales, amicales et familiales. Aucune personne morale ne peut y participer.
3. Pour participer, il suffit :
 - De se connecter sur le site www.laboratoirelpc.com
 - De remplir le formulaire « concours photo » et de cocher la case pour autoriser Sanders Distribution, au travers de ses marques Sanders Nutrition Equine et LABORATOIRE LPC, à utiliser librement ses photos. En cochant cette case, le participant s'engage à détenir l'accord de la personne photographiée et du propriétaire du cheval ou du poney, pour l'utilisation de leur image.
 - D'y déposer une ou plusieurs photos numériques d'un cheval ou poney avec son cavalier, quel que soit le moment de complicité partagé avec lui.
4. Chaque participant recevra un tour de cou LABORATOIRE LPC.
La dotation de chaque lot gagnant se constituera de :
 - 1 calendrier 2008 avec les photos gagnantes, d'une valeur indicative de 20€.
5. La sélection des dix photos gagnantes se fera par un jury, entre le 1^{er} et le 15 janvier 2008.
6. Un e-mail informera chaque gagnant de la date de mise à disposition de son lot auprès du point de vente LABORATOIRE LPC le plus proche de son domicile.
7. Le lot sera disponible le 31 mars 2008 au plus tard.
8. Il ne pourra être attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, mêmes coordonnées postales). En cas de refus du gain, ce dernier ne sera pas remis en jeu.
9. Toute déclaration de coordonnées incomplète, erronée ou faite sous une fausse identité sera considérée comme nulle.
10. Sanders Distribution se réserve le droit de remplacer les lots par d'autres de même valeur et / ou de caractéristiques proches si les circonstances l'exigeaient. Les lots ne sont pas échangeables contre un autre objet ou contre une valeur numéraire de quelque nature qu'elle soit. Sanders Distribution décline toute responsabilité pour tout incident ou accident qui pourrait se produire pendant la durée de la jouissance du lot.
11. Sanders Distribution se réserve le droit d'exclure, à titre temporaire ou définitif, tout joueur qui, par son comportement, nuirait au bon déroulement de l'opération. Tout participant qui aurait tenté de frauder l'opération serait immédiatement disqualifié. En outre, Sanders Distribution se réserve le droit de procéder à d'éventuelles poursuites judiciaires.
12. Sanders Distribution décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation de l'ordinateur ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur (plus particulièrement, la société Sanders Distribution ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel, causé aux équipements informatiques des participants et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale), de la maintenance ou du dysfonctionnement du serveur, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique.
13. Sanders Distribution ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site www.laboratoirelpc.com du fait notamment de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau Internet. Elle met tout en oeuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et / ou outils disponibles et vérifiés, mais ne saurait être tenue pour responsable d'erreurs, d'une absence de disponibilité des informations et / ou de la présence de virus sur son site Internet.
14. Sanders Distribution ne saurait être tenue responsable si des raisons indépendantes de sa volonté l'amenaient à reporter, écourter ou à annuler cette promotion.
15. Conformément à la loi informatique et Libertés du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation sur les données les concernant en écrivant à l'adresse de la société.
16. Sanders Distribution se réserve le droit de constituer un fichier sur la base des réponses et participations à cette opération, conformément à la loi « informatique et Liberté ».
17. La participation à cette opération implique l'acceptation entière et pleine des modalités énoncées dans le présent règlement déposé chez SCP THOU MAZEAU – MIGNE – GUILLON, Huissiers de Justice Associés, établis 12 quai Duguay Trouin – BP 20421- 35104 Rennes Cedex 3, et consultable sur le site www.laboratoirelpc.com.